

CR PUUSP CS 20 mars 2018

En l'absence du président, nous avons eu les informations du vice-président du Conseil Scientifique. Une délégation de l'UL a été accueillie en Malaisie. L'UniGr a lancé un appel à projet sur les colloques et manifestations étudiantes.

Au niveau national, sur le PIA 1, il a été décidé de fusionner l'Université Pierre et Marie Curie avec Paris IV Sorbonne. L'IDEX de Toulouse est définitivement arrêté.

Il y a création d'une agence régionale d'innovation Grand E-nov qui aura 4 missions : ingénierie de projet, accélération de start-up, financement de solutions d'innovation, accompagnement des projets territoriaux d'innovation (c'est l'extension d'un projet alsacien, avec création d'une antenne à Nancy).

Un point important est la création d'un statut d'enseignant à mi-temps à l'UL qui a été adopté par le CA. Il s'agit de répondre au problème que posait les PAST et les MAST qui étaient recrutés sur des supports d'enseignant-chercheur pour des missions très souvent sans recherche. La solution proposée est une charge de 192h dont une partie des heures peut correspondre à des charges administratives (suivi de stages, etc.)

Enfin, le calendrier des inscriptions en doctorat (précédemment voté en CS) a été modifié par le CA pour que la transition se fasse sur 3 ans. Et les comptes financiers de l'établissement ont été votés avec un solde positif.

Le CR du précédent CS a été validé. Le contingent de semestres de CRCT a été reconduit (à 30). Les soutiens financiers distribués par les pôles A2F, AM2I, CPM, EMPP, M4, Otelo et SJPEG ont été présentés. Le GIS « Institut des frontières et des discontinuités » a été adopté.

Les réponses aux appels à manifestations scientifiques de grandes et de moyennes envergures ont été présentées. Il s'agit de remonter à la région les demandes uniquement portées en maîtrise d'ouvrage par l'UL pour des manifestations exclusivement en Lorraine. Seuls les dossiers respectant ces critères sont remontés et sont co-financés par l'établissement.

Nous sommes ensuite revenus sur les intitulés de Doctorat et d'HDR. Certains introduisent des confusions, aussi il sera demandé aux communautés de les rediscuter (énergie et génie moléculaire par exemple).

Nous avons ensuite débattu du texte contraignant les dépôts dans Hal. Le texte sera augmenté d'une introduction pour préciser ce qu'est la démarche (pérenniser l'activité scientifique de l'Université) et ce qu'elle n'est pas (un moyen de suivre l'activité scientifique individuelle des personnels de l'Université). La tension entre ces deux aspects est difficile à concilier, mais pose véritablement question. Au delà de la faisabilité du suivi de l'activité scientifique qu'offre la plateforme, la définition normative de ce que l'activité scientifique doit être relève d'un positionnement politique. Nous veillerons à ce que ces points soient clairement posés pour que les collègues ne se retrouvent pas coincés. Le texte sera voté ultérieurement.

Le calendrier de travail du groupe en charge de définir ce qu'est un publiant et un

non-publiant a été présenté. Cette information sera utilisée par exemple pour la répartition des moyens entre les composantes de l'Université. Le lien avec l'information précédente montre l'importance de cette question. Nous participerons à ce groupe pour plaider contre cette définition qui ne permettra à aucun collègue de récupérer des conditions décentes pour mener sa recherche et augmentera la pression sur les individus.

Nous avons ensuite discuté du plan d'actions des laboratoires et pôles scientifiques suite aux rapports HCERES qui devront se préparer à faire des présentations de leur stratégie début juillet.

Faute de temps nous avons reporté le point sur l'éméritat. Et la séance s'est terminée sur un point concernant Couperin/Elsevier dont la licence nationale arrive à échéance (contrat de 35 M€ par an). Les Universités françaises doivent se positionner sur le renouvellement ou non. Il existe des positions très clivées en France.

Maxime Amblard  
élu Pour Une Université de Service Public